



Problème de disponibilité du propriétaire

Par **Anneso_old**, le **18/12/2007** à **13:03**

Bonjour,
Voilà je loue depuis 3 ans un logement et récemment le propriétaire n'est plus joignable je ne sais pas comment je vais faire pour lui remettre le loyer du mois prochain. Je pensais attendre qu'il prenne contact avec moi mais si je ne lui paye pas en temps et en heure ne peut-il pas me le reprocher par la suite?
Est-ce que je dois déposer le loyer chez un notaire ou huissier?
Merci de me répondre,
Salutations